

01/02/2012

La Côte

ROLLE Les bâtiments sont voués à disparaître d'ici à 2017. L'espace profiterait à la voirie.

Les abattoirs devront déménager



Les abattoirs de Rolle sont voués à disparaître d'ici 2017. L'objectif de la coopérative régionale qui exploite les installations est de trouver un nouvel emplacement sur La Côte. Glenn Michel



JOCELYNE LAURENT

La décision n'a pas été une surprise, les précédentes législatures avaient déjà évoqué le sujet. Pourtant, elle est tombée comme un couperet il y a peu. La Municipalité a décidé de résilier le bail de la Coopérative de l'abattoir régional de Rolle et environs (CARRE), à son échéance du 30 juin 2017. L'Exécutif conscient du «caractère régional de ces installations, qui trouvent une utilité certaine auprès des producteurs de viande du district» a décidé de soutenir les démarches du CARRE pour répondre à cette nouvelle donne.

Un groupe de travail pour sauver le site

A l'initiative des autorités rolloises, un groupe de travail, réunissant des membres du comité du CARRE et de la Municipalité, a été constitué pour rechercher des solutions. L'intention est de trouver un nouvel emplacement, entre Morges et Nyon, ainsi que les moyens de financer l'opération. «On a opté pour la résiliation du bail en 2017 pour nous donner le temps de travailler ensemble. On a souhaité accompagner le CARRE dans la recherche de solutions, pour approcher les autorités régionales, intercommunales et le Canton. L'idée est de trouver une solution de proximité», relève Josephine Byrne Garelli, municipale. Les raisons invoquées par la Municipalité sont le manque de parcelles encore disponibles afin de développer de nouvelles activités pour la Ville.

Voirie cherche abri

Or, la commune de Rolle entend à la fois rationaliser les activités de sa voirie et se conformer au Plan directeur cantonal qui stipule que Rolle est un centre régional destiné à développer son offre en logements. «Dans ce cadre, le bâtiment de la

voirie et la caserne des sapeurs-pompiers, situés derrière le collège des Buttes, sont destinés à disparaître», explique Josephine Byrne Garelli. Par ailleurs, le local utilisé pour entreposer les véhicules de la voirie, situé au chemin de la Plage, est une zone destinée, à terme, à du logement. «Le seul emplacement qui nous restait pour transférer toutes les infrastructures nécessaires à la voirie était celui des abattoirs», confirme la Municipale.

«Nous sommes partenaires avec les autorités rolloises, car on a compris les enjeux pour la commune, contrainte de trouver une solution au développement de la ville qui a très peu de possibilité de s'étendre», relève Christophe Bovy, président du CARRE. On a pris acte de leur intention, on l'a acceptée et on ne la conteste pas. On est tombé d'accord pour former un groupe de travail, chargé de trouver des solutions. On a cinq années pour construire un projet.» Henri Bourgeois, membre du comité du CARRE, tempère la sérénité affichée par le président: «on est inquiet, on sait bien que cela ne va pas être facile de trouver des locaux ou du terrain, puis de trouver une source de financement pour un nouvel abattoir.»

«On va se donner les moyens de réussir. Je suis confiante: la population sera sensible à l'importance du maintien de cette activité dans la région», conclut Josephine Byrne Garelli.

Sur La Côte, seuls subsistent deux abattoirs: celui de Rolle et un, privé, à Vich. Le CARRE compte une trentaine de communes membres et quelque 120 membres agriculteurs ou bouchers. L'abattoir est utilisé à 80% par des privés pour leur auto-provisionnement et pour de la vente directe, ainsi que par quelques boucheries artisanales. Du gros bétail (bovins et chevaux), des porcs, cabris, veaux et moutons y sont abattus.

UN ABATTOIR AU CENTRE VILLE DÈS 1836

Selon l'ouvrage collectif «Rolle, Perle du Léman», «les abattoirs de Rolle existaient déjà en 1836, selon un inventaire établi le 1er octobre. Situés à la rue du Nord, ils ont été remplacés en 1958 par un bâtiment prévu tout d'abord à l'Ermitage puis construit finalement à la route des Quatre-Communes.» En mains de la commune de Rolle jusqu'en 1997, l'exploitation a été reprise à cette date par le CARRE, qui avait signé un bail avec la commune pour une durée de 20 ans. En effet, les autorités rolloises, face au déficit de la structure qui embauchait un employé à plein temps, avait décidé de la fermer. Mais une pétition avait été lancée qui avait abouti à la reprise de l'exploitation par la coopérative d'agriculteurs et de bouchers. La structure actuelle est active du lundi au jeudi, avec à sa tête un gérant et du personnel en fonction des besoins. Les abattoirs sont aussi un centre régional de récupération des déchets carnés.